



Le Port, le 6 août 2015

Parti Communiste Réunionnais

6 rue du Général Rolland
97460 Le Port
Ile de La Réunion
sec.pcr@orange.fr

**Monsieur François Hollande
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris**

Monsieur le Président de la République,

Les agriculteurs manifestent en France pour la survie de leur activité.

Les mesures et les engagements décidés par votre gouvernement correspondent à la volonté de maintenir un secteur économique fort de plus de 300.000 agriculteurs, et de 700.000 emplois directs et indirects.

À La Réunion, une crise économique, sociale et environnementale plus grave se profile. En 2013, le Conseil européen, avec l'accord de la France, a en effet décidé de supprimer les quotas sucriers pour 2017.

Cette décision met en péril l'avenir de la filière canne-sucre. En effet, la fin des quotas s'accompagne de la suppression du prix d'intervention. C'est la fin de la protection qui permet le maintien de la plantation de canne à sucre à La Réunion.

Dans un rapport parlementaire, le représentant des industriels sucriers a été très clair : pas question d'acheter la canne à sucre des planteurs s'il n'a pas la certitude de vendre son sucre.

Or, face à la concurrence du sucre de betterave produit en Europe et du sucre de canne venant d'autres pays, le sucre réunionnais est condamné par son coût de production. C'est pourquoi la filière a demandé une aide d'État supplémentaire de 38 millions d'euros par an pour tout l'Outre-mer, à partir de 2017. Cela portera le montant de l'aide annuelle de l'État à 128 millions d'euros.

Le 21 août 2014, Monsieur le Président de la République, vous avez dit deux choses lors

de votre visite à La Réunion. Vous avez tout d'abord confirmé qu'il n'était pas question de remettre en cause la suppression du quota sucrier. Vous avez ensuite affirmé votre accord à la demande des 128 millions d'euros par an, tout en précisant que cette aide de l'État était conditionnée à la validation de l'Union européenne.

Un an plus tard, force est de constater que votre gouvernement n'a toujours pas adressé la demande nécessaire. C'est donc l'inquiétude générale. La situation en France montre les dégâts considérables que peut provoquer une crise liée à la fin du quota d'un produit agricole.

C'est pourquoi nous vous demandons de soutenir auprès du ministre de l'Agriculture cette proposition : porter la revendication de la filière canne de La Réunion, comme celle des éleveurs de France, lors du Conseil des ministres de l'Union Européenne du 7 septembre prochain.

Une décision favorable venant de nos partenaires européens est indispensable pour éviter la disparition d'une filière employant près de 20.000 personnes dans un contexte de chômage aggravé à La Réunion.

Seule une telle décision permettra d'aborder l'échéance 2017 de manière beaucoup plus sereine pour les planteurs, les travailleurs d'usine, les transporteurs et toutes les autres personnes qui dépendent directement ou indirectement de cette culture.

Convaincu que vous mesurez toute l'importance et l'urgence de ce dossier, nous vous remercions de nous tenir informés de son avancement.

Nous vous prions d'agréer, **Monsieur le Président de la République**, l'expression de notre très haute considération.

Le Secrétaire Général


Maurice Gironcel